

Audit Sécurité Incendie

de votre immeuble / établissement



Cet audit est destiné à mieux respecter votre référentiel et à améliorer l'efficacité de votre dispositif de prévention et de protection incendie.

OBJECTIFS

- Procéder à un examen formel du risque incendie de votre immeuble / établissement par rapport aux référentiels législatif et assurantiel,
- Vérifier le niveau de conformité de votre société vis-à-vis des exigences applicables,
- Proposer les **recommandations** liées à chaque écart constaté.

PROCESSUS D'INTERVENTION

- Rencontre préalable afin de définir les objectifs et exigences/attentes de l'audit,
- Validation des référentiels applicables,
- Présentation du processus d'organisation, de communication et des documents associés,
- Note précisant tous les documents nécessaires à l'auditeur,
- Réalisation de l'audit « Sécurité Incendie » selon la note d'organisation établie et diffusée,
- Analyse, synthèse et conclusions relatives aux observations effectuées lors des visites, des entretiens et de l'examen des documents,
- Rédaction et transmission du rapport d'audit,
- Présentation au comité directeur et compte rendu associé.

FOURNITURES REMISES

- Le projet de note d'organisation de l'audit,
- La note précisant le déroulement des interventions sur place,
- Le rapport d'audit comportant les écarts et recommandations,
- Le compte rendu du comité directeur.

DURÉE

- À définir selon la taille et les spécificités de votre établissement.